

CONSEIL COMMUNAL TALENCE NORD

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE

DU 18 OCTOBRE 2018

Madame CHADEBOST, adjoint délégué aux Espaces Verts et Monsieur PETRIDIS, Responsable du Service Environnement et Paysages, présentent le projet à l'aide du diaporama ci-joint.

Ce plan repose sur 3 volets :

- n° 1 – Ce que peuvent faire les habitants au travers des « trottoirs vivants » : il s'agit de fleurissement individuel sur l'espace public. 70 nouvelles inscriptions pour les « trottoirs vivants » ont été reçues et seront traitées lors de la prochaine campagne de carottage. Cette campagne est en cours de réalisation, mais les inscriptions peuvent continuer auprès de la Maison du Développement Durable.
- n° 2 – Des plantations et des fleurissements pris en charge par la Mairie. Cela se manifestera notamment sur le périmètre du Conseil Communal Nord par les projets suivants : des portiques avec des plantes grimpantes Place du Palais des Fêtes, à la barrières Saint-Genès, rue Bourgès, Rue Goblet, et rue de la Fraternité. Des carottages avec des plantes grimpantes le long du mur de l'école Jean Jaurès, des plantations de roses trémières près de la passerelle Sainte-Marie.
- n° 3 – Possibilité pour le Conseil Communal de présenter un projet de végétalisation par an qui sera ensuite mis en place par les services de la Ville.

Madame CHADEBOST rappelle que ce plan est une volonté de Monsieur Emmanuel SALLABERRY et qu'il est demandé aux Conseils Communaux de centraliser les demandes des particuliers. Ainsi, plusieurs habitants peuvent se regrouper pour définir un projet et le transmettre au Conseil Communal. Ce dernier l'adressera ensuite au Service Environnement et Paysages.

Lors des débats qui s'engagent après cette présentation, des membres du Conseil Communal Nord regrettent que les projets présentés par le Service Environnement et Paysages n'aient pas été étudiés avant par le Conseil Communal. A leur sens, c'est le but de cette instance que de réfléchir sur ces projets en amont. Le plan de végétalisation, tel qu'il est présenté ce soir, ne regroupe que des projets qui doivent servir d'exemples pour qu'ensuite les Conseils Communaux jouent leur rôle d'instance de centralisation des initiatives et de force de proposition dans l'avenir.

D'autres représentants d'une association de quartier regrettent le manque de représentativité du Conseil Communal Nord qui ne prend pas en compte les initiatives de certains. Il est alors rappelé que toutes les initiatives peuvent être collectées par le Conseil Communal qui se chargera d'accompagner les projets de toutes sortes et de les transmettre aux services techniques. Il s'agit d'une volonté de la municipalité.

Globalement, le plan de végétalisation présenté ce soir reçoit un bon accueil du public. Il est tout de même souligné qu'il serait intéressant de travailler également sur la plantation d'arbres et d'arbustes qui apporteraient un plus dans ce plan. Il est également précisé qu'en ce qui concerne les plantations, seront préconisés des espèces d'arbres et d'arbustes résistant à la chaleur et nécessitant peu d'arrosage. C'est pour cette raison qu'il ne sera plus installé de jardinières sur le pont du Cours Gambetta car ces dernières nécessitent un arrosage quotidien.

Il est rappelé que les carottages n'endommagent en rien les habitations et que les plantes qui sont installées dans ces carottages ont un réseau racinaire insuffisant pour créer des dommages sur les maisons. Enfin, certaines personnes du public soulignent des dépôts sauvages que les services notamment juridiques doivent traiter rapidement.